

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 5

Objet : Suppression de postes

Date de convocation :

4 juillet 2023

Date d'affichage :

4 juillet 2023

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :
19

Nombre de votants :
20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois
Le 11 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE,

Pouvoir : Mme Colette VERDOUX a donné procuration à Mme Véronique PATERNE.

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Sonia PARRIEL

Monsieur le Maire propose de supprimer les emplois vacants suivants suite à l'organisation des services à compter du 1^{er} novembre 2023.

1 poste de rédacteur à raison de 35 heures par semaine.
1 poste d'adjoint technique à raison de 27 heures 30 minutes par semaine.

Vu l'avis du comité social technique en date du 7 juillet 2023 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de supprimer à compter du 1^{er} novembre 2023 les postes ci-dessus.

- ADOPTÉE -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

